



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

Schoelcher, le 15/07/2026

Madame, Monsieur,

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de la Martinique lance une consultation pour la **réalisation du suivi de la population d'iguane des petites Antilles (*Iguana delicatissima*) par Capture Marquage Recapture sur l'îlet Chancel (Le Robert – Martinique) pour l'année 2027**, en vue de l'amélioration de la connaissance de la dynamique de cette population et pour évaluer les actions de conservation menées sur l'îlet Chancel.

Vous trouverez les informations techniques relatives à cette consultation dans l'annexe ci-joint (Cahier des charges).

Si vous souhaitez faire acte de candidature, vous voudrez bien déposer sur la plateforme PLACE en ligne (<https://www.marches-publics.gouv.fr/> , référence marché DEAL972-2026-SPEB-05) les documents ci-après :

- l'AE signé
- le BPU complété
- le cahier des charges joint paraphé et signé
- une note méthodologique ou un mémoire technique répondant aux exigences techniques
- une déclaration ou attestation sur l'honneur pour justifier le respect de vos obligations fiscales et sociales, et certifiant ne pas être soumis à l'interdiction de répondre aux marchés publics
- un RIB

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée et retenue en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique pour 70% ;
- Prix des prestations pour 30% ;

La DEAL se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation.

La date limite de remise des propositions est fixée **au 8 septembre 2026 à 12h00**.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef du Service
Paysage Eau et Biodiversité

Bruno LAZZARINI

DEAL Martinique
Affaire suivie par : Julie GRESSER
BP7212 Pointe de Jaham
97274 Schoelcher CEDEX
05 96 59 59 40

julie.gresser@developpement-durable.gouv.fr
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr